

Coup d'oeil sur les enjeux de main-d'oeuvre

Depuis plusieurs mois, plusieurs groupes sont sortis dans les médias afin de prévenir le gouvernement contre les risques de fermer les valves de l'immigration et sur les effets que cela pourrait avoir sur la pénurie de main-d'œuvre.



Pourtant, lorsque Statistique Québec a publié ses données sur les taux de chômage, le Québec se retrouvait à 5,2 % en janvier 2026, alors qu'au Canada il était de 6,8 % en décembre 2025. Les deux affichaient même une légère baisse. Or, lorsque le chômage se situe entre 4 % et 6 %, on parle généralement d'une situation normale, proche du plein emploi. Alors qu'en est-il de la pénurie de main-d'œuvre lorsque la population est proche du plein emploi ?

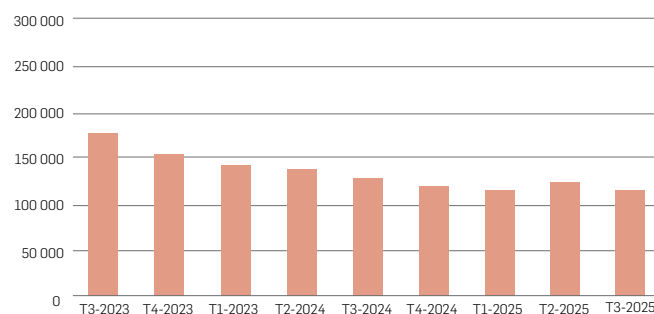
Afin de comprendre pourquoi, il faut d'abord comprendre les différentes composantes du taux de chômage. Tout d'abord, il y a le chômage frictionnel, qui est dû au temps de recherche entre deux emplois. Il y a ensuite le chômage conjoncturel, qui est causé par un ralentissement de l'économie entraînant une baisse du nombre d'emplois, comme ce fut le cas lors de la pandémie. Ensuite, il y a le chômage structurel, qui est causé par des changements dans la structure économique du pays, par exemple l'apparition de nouvelles productions qui en remplacent d'autres ou des améliorations techniques. Ce type de chômage inclut également le chômage technologique, soit lorsque certains emplois ne sont plus nécessaires à la suite de changements technologiques. Finalement, il y a également le chômage saisonnier.

C'est donc pour cette raison que le taux de chômage ne sera jamais nul. Même si 5,2 % peut sembler un nombre relativement élevé, au Québec, la population active représente environ 4,7 mil-

lions de personnes, donc le 5,2 % représente environ 243 000 personnes. En comparaison, au troisième trimestre de 2025, il y avait un peu plus de 114 600 postes vacants au Québec. Cela sous-entend qu'il y a plus de personnes au chômage qu'il y a de poste offert et que si chacune de ces personnes prenait un poste, la pénurie de main-d'œuvre serait éradiquée.

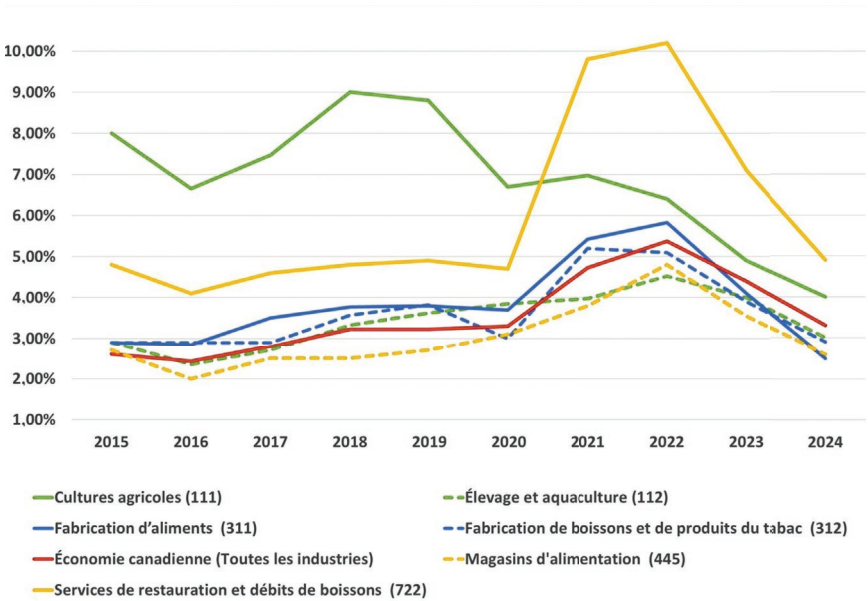
Toutefois, ce ne sont pas toutes ces personnes qui sont à la recherche activement d'un emploi ou qui souhaitent, ou peuvent, travailler dans les emplois actuellement offerts sur le marché.

Nombre de postes vacants selon le trimestre, Québec, 1^{er} trimestre 2019 au 3^e trimestre 2025



Toutefois, là où les chiffres deviennent particulièrement intéressants, c'est lorsqu'on s'intéresse plus particulièrement au secteur agricole. En 2021, selon l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, le taux de vacance en agriculture était d'environ 8 à 9 % au Canada, un niveau supérieur à la moyenne nationale. En 2022, on estime que 28 200 emplois agricoles n'ont pas été pourvus lors de la haute saison, entraînant des pertes de ventes estimées à 3,5 milliards de dollars, selon le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CAHRC). Selon cette même source, le Québec figure parmi les provinces affichant les taux de vacance les plus élevés dans le secteur agricole. Bien que ce taux ait diminué dans les dernières années (voir les courbes vertes dans le graphique ci-bas), des postes sont encore à pourvoir.

Tendance des postes vacants (2015-2024)



Au-delà des impacts sur les ventes, 42 % des employeurs ont déclaré avoir retardé ou annulé des projets d'expansion, 71 % ont dû payer des heures supplémentaires et 92 % ont indiqué que ces postes vacants avaient causé un stress excessif pour les propriétaires et le personnel.



TOUJOURS LÀ

pour les producteurs d'ici.

PLANS DE FERME

CONSEILS PERSONNALISÉS

À VOTRE ÉCOUTE

jygatech.com | 1-866-333-7853

231496

Avril 2026 — Porc Québec 23



« Cela a mené le secteur à dépendre de plus en plus des travailleurs étrangers temporaires. »

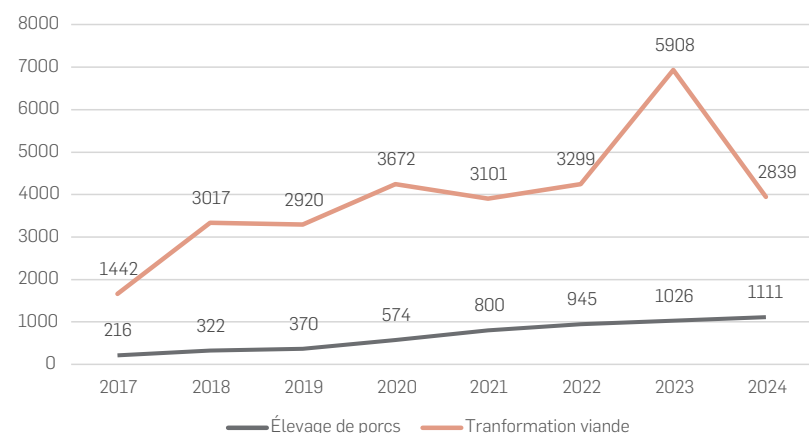
Pourvoir ces postes représente un défi important. Près de la moitié des employeurs affichant un poste n'ont été contactés par aucun candidat national et 36 % n'ont reçu qu'une ou deux candidatures. Plus des deux tiers citent le travail manuel et la faible rémunération comme facteurs explicatifs.

Cela a mené le secteur à dépendre de plus en plus des travailleurs étrangers temporaires. En 2023, plus de 79 000 travailleurs étrangers temporaires ont été embauchés par des entreprises agricoles, ce qui représentait une hausse de 23,3 % par rapport à l'année précédente, soit la plus forte hausse depuis 2016.

Au Québec, cette dépendance est également visible dans le secteur porcin, où l'on comptait environ 1111 travailleurs étrangers temporaires, ce qui illustre l'importance de cette main-d'œuvre pour assurer la pérennité des opérations.

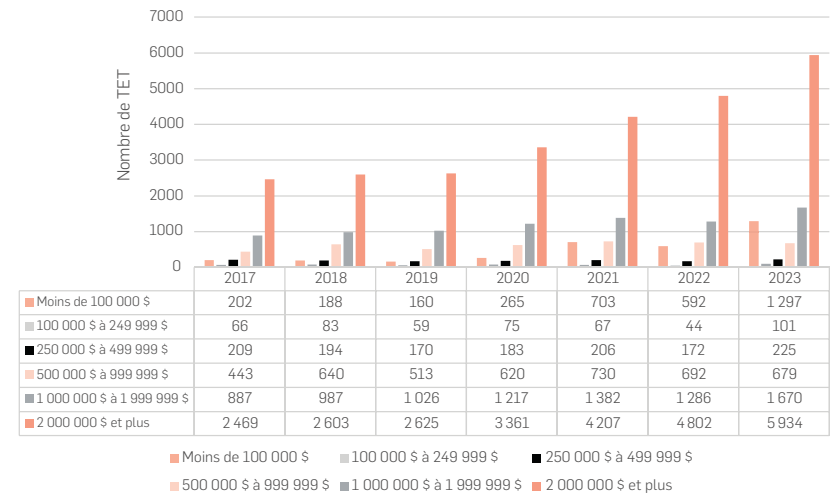
Ainsi, le recours aux TET constitue aujourd'hui un levier central pour le fonctionnement du secteur agricole. Pour ce qui est du secteur porcin à l'échelle canadienne, en 2024, le taux de vacance des postes dans la production animale, incluant le porc, se situait autour de 3 %, ce qui était légèrement inférieur à la moyenne pour l'ensemble des industries, qui était d'environ 3,9 %.

Nombre de TET par industrie, Québec



Au Canada, l'industrie porcine regroupe environ 7 000 fermes et un peu plus de 10 000 employé.e.s salarié.e.s. Toutefois, toutes ces fermes n'emploient pas forcément de salarié.e.s : une part importante des exploitations demeure familiale, et l'emploi est concentré dans les entreprises de plus grande taille. Les travailleurs étrangers temporaires représentent une part significative de la main-d'œuvre dans ces exploitations, comme le démontre le graphique suivant.

Distribution des TET dans l'élevage de bétail par catégorie de revenu d'exploitation agricole, Canada



Face à ces enjeux, plusieurs fermes porcines ont choisi d'investir dans l'automatisation de certaines tâches : systèmes d'alimentation automatisés, ventilation intelligente ou logiciels de gestion. Ces investissements demandent un capital important au départ, mais permettent de réduire le nombre d'heures de travail nécessaires et d'améliorer l'efficacité à long terme. Toutefois, l'automatisation ne remplace pas entièrement la main-d'œuvre, surtout dans un secteur où la présence humaine demeure essentielle pour le suivi des animaux.

Travailleurs étrangers temporaires

La question des travailleurs étrangers temporaires s'inscrit dans un contexte plus large de gestion de l'immigration. Chaque palier de gouvernement, du municipal au fédéral, possède son rôle et sa vision en la matière. L'immigration relève principalement du gouvernement fédéral, qui administre le Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Ce programme comprend un volet destiné aux travailleuses et travailleurs agricoles saisonniers. Toutefois, puisque le secteur porcin fonctionne à l'année, il ne relève pas du volet saisonnier, mais plutôt du volet agricole primaire. Ce dernier permet l'octroi de contrats d'une durée de un ou deux ans, renouvelables. Il bénéficie de certaines exemptions accordées au secteur agricole primaire, notamment en matière de plafonds imposés dans d'autres secteurs à bas salaire.

Dans plusieurs autres secteurs de l'économie, le gouvernement fédéral a imposé un plafond, généralement fixé à 10 % ou 20 %, pour les travailleurs étrangers temporaires occupant des postes à bas salaire. Le secteur agricole primaire bénéficie toutefois d'exemptions à ce plafond. En contrepartie, l'employeur doit fournir un logement conforme aux normes en vigueur ainsi que le transport depuis le pays d'origine.

TOUJOURS LÀ

pour un coup de pouce technique.

AMÉLIORATION CONTINUE

SERVICE CLIENT

RÉPARATION

jygatech.com | 1-866-333-7853

Avril 2026 — Porc Québec 25



Au fil des années, le cadre entourant les travailleurs étrangers temporaires s'est adapté aux réalités du secteur agricole. Le volet agricole primaire bénéficie notamment d'exemptions particulières, ce qui permet aux entreprises d'obtenir des permis renouvelables et d'assurer une certaine stabilité de la main-d'œuvre. Plusieurs éleveurs et éleveuses soulignent que ces mécanismes offrent une prévisibilité essentielle dans des productions continues comme le porc.

Le Québec encadre également les travailleurs étrangers temporaires. Cette double réglementation peut entraîner un enchevêtrement de normes et des exigences supplémentaires. Les différences entre les cadres fédéral et provincial peuvent avoir des impacts concrets sur les coûts administratifs, les délais de traitement et, ultimement, sur la productivité et la compétitivité des entreprises agricoles.

Dans le secteur porcin, où la production est continue et où les besoins en main-d'œuvre sont permanents, toute modification aux règles d'immigration ou aux seuils d'admission peut avoir des effets rapides. Une réduction du nombre de permis ou un allongement des délais pourrait accentuer les postes vacants existants. Dans un contexte de faible chômage global et de démographie vieillissante, la capacité du marché du travail local à absorber ces besoins supplémentaires semble limitée.

Par ailleurs, dans plusieurs régions rurales, les travailleurs étrangers temporaires ne sont plus perçus comme une solution transitoire, mais comme des membres à part entière des équipes de travail. Certains reviennent année après année, développent une expertise spécifique à l'entreprise et contribuent à la vitalité économique locale. Dans certains cas, des parcours vers la résidence permanente permettent également une intégration plus durable.

Ainsi, le recours aux travailleurs étrangers temporaires ne constitue pas uniquement une solution transitoire, mais apparaît comme un élément structurant du fonctionnement actuel du secteur agricole. Toute réflexion sur les politiques d'immigration doit donc tenir compte de cette réalité et des impacts potentiels sur la stabilité de la production et la sécurité alimentaire.



Relève et repreneuriat

Le repreneuriat devient un enjeu central parce que les départs à la retraite augmentent dans plusieurs secteurs, alors que la relève peine à suivre. En agriculture, le phénomène est particulièrement marqué : 60,5 % des exploitants agricoles au Canada avaient 55 ans ou plus en 2021, en hausse par rapport à 2016. À l'inverse, la part de jeunes exploitants demeure faible (8,6 % en 2021). Cette structure d'âge place le secteur devant une vague de transitions imminentes.

Des analyses sectorielles estiment qu'environ 40 % des exploitants agricoles pourraient prendre leur retraite d'ici 2033, ce qui annonce une importante vague de transferts. Or, la capacité à transférer les entreprises dépend fortement de la préparation. Au Recensement de l'agriculture de 2021, environ 12 % des exploitations déclaraient avoir un plan de relève formel. Cette insuffisance de planification accroît les risques de ventes précipitées, de consolidation subie ou, dans certains cas, de fermeture.

Les difficultés de repreneuriat sont aussi financières. Reprendre une ferme exige souvent un capital important (actifs, équipements, bâtiments, quota ou animaux selon les productions). Selon Financement agricole Canada, la valeur moyenne des terres agricoles a augmenté d'environ 9 % en 2024, après plusieurs années de croissance soutenue. Des prix d'actifs plus élevés augmentent le montant à financer, donc les paiements de dette et la sensibilité aux taux d'intérêt, ce qui peut décourager une relève, même lorsque la ferme est rentable sur papier.

À l'échelle de toutes les industries, la dynamique est comparable : une grande proportion de propriétaires d'entreprises approche l'âge de la retraite, ce qui crée une vague de transferts d'entreprises au cours des prochaines années.



Conclusion

La pénurie de main-d'œuvre agricole ne peut pas être analysée uniquement à la lumière du taux de chômage global. Même dans un contexte où le Québec affiche un chômage relativement faible, certains secteurs, dont l'agriculture, continuent de faire face à des difficultés structurelles importantes.

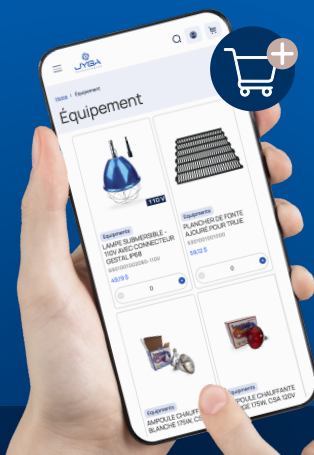
Le vieillissement des exploitants, le nombre insuffisant de plans de relève et la hausse du coût des actifs agricoles ajoutent une pression supplémentaire sur un secteur déjà confronté à des postes vacants persistants. Dans ce contexte, les travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle central dans le maintien des opérations, particulièrement dans des productions comme le porc, où les activités se déroulent à l'année.

L'automatisation permet d'atténuer certaines contraintes, mais elle ne remplace pas entièrement la main-d'œuvre. Les choix politiques en matière d'immigration, de formation et de soutien à la relève auront donc des répercussions directes sur la capacité du secteur à demeurer compétitif et à assurer la stabilité de la production alimentaire.

La réflexion sur la main-d'œuvre agricole dépasse ainsi la simple question des chiffres du chômage. Elle touche à la structure même du secteur et à sa capacité d'adaptation dans un contexte démographique et économique en transformation. ■



Accédez au portail client
et magasinez en ligne



TOUJOURS LÀ

pour répondre à vos besoins.



RENOUVELLEMENT
LICENCE



PIÈCES
GESTAL



LOGICIEL

jygatech.com | 1-866-333-7853